



NOTICE D'UTILISATION VELO ELECTRIQUE A ASSISTANCE AU PEDALAGE Recy'Clo



Félicitations !

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un vélo électrique Recy'Clo. Ce vélo est équipé d'une assistance électrique au pédalage qui offre une toute nouvelle manière de pratiquer le cyclisme. L'assistance au pédalage rend la conduite plus légère et confortable que jamais. Que vous utilisiez le vélo pour vos trajets entre votre domicile et le travail, pour de lourdes courses ou seulement pour le plaisir, vous aurez toujours le vent dans le dos. Grâce à l'assistance électrique fiable, durable et facile à utiliser, votre effort devient un plaisir.

Sans doute n'avez-vous jamais été propriétaire d'un vélo à Assistance électrique. C'est pourquoi nous avons rédigé un manuel d'utilisation détaillé.

Nous vous conseillons de prendre le temps de le lire et de le conserver.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre vélo.

Votre vélo à assistance électrique est avant tout un vélo !

Il se conduit exactement comme un vélo normal et avance au rythme de votre pédalage.

La grande différence se trouve dans le bénéfice d'une assistance du moteur. Celui-ci est intégré dans le moyeu arrière qui propulse votre vélo. Le moteur d'assistance est alimenté par une batterie de faible tension absolument sans danger.

Vous devrez recharger régulièrement cette batterie en utilisant exclusivement le chargeur fourni avec votre vélo.

Votre batterie est munie d'un verrou, si vous vous éloignez de votre vélo, mettez la clé sur la position arrêt et emportez là avec vous.

Vous avez à votre disposition 2 clés et il est conseillé de n'en utiliser qu'une seule et de garder la deuxième chez vous.

NOTICE D'UTILISATION VELO ELECTRIQUE A ASSISTANCE AU PEDALAGE

L'assistance est liée au pédalage et à la manette tournante côté droit du guidon.

A l'arrêt, dès que vous tournez la manette à, l'assistance se met en fonctionnement et la vitesse au démarrage sans avoir recours au pédalage est limitée à 6km/h.

Cette assistance cesse quand vous arrêtez de tourner la manette tournante ou si vous freinez avec le frein arrière.

Cette assistance vous sera particulièrement utile pour démarrer, pour pédaler contre le vent ou dans une montée

Si vous souhaitez continuer à obtenir de l'assistance pour une vitesse supérieure à celle-ci, il est nécessaire de pédaler.

Cette assistance cesse également quand vous arrêtez de pédaler ou si vous freinez avec le frein arrière.

Conformément à la législation en vigueur, L'assistance cesse automatiquement lorsque vous dépassez la vitesse de 25 km/h ainsi que lorsque vous arrêtez de pédaler.

CONNAITRE SON VELO :

COMMENT FONCTIONNE L'ASSISTANCE AU PEDALAGE :

Clé de la batterie :

Tourner la clé sur la position marche pour mettre sous tension le VAE

Elle cesse également lorsque vous arrêtez de tourner la manette tournante.

Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser votre vélo sans l'assistance. Il devient alors un vélo classique.

DIFFERENTES POSITIONS DU VERROU DE LA BATTERIE :



Remarque : Pour choisir la position souhaitée, il suffit de tourner la clé à celle désirée.

MISE EN MARCHÉ ET ARRÊT DU VAE

1) Description de la mise en marche :



Clé de la batterie :

***Tourner la clé sur la position marche
pour mettre sous tension le VAE***

Après avoir tourné la clé, les LEDs de la manette tournante s'allument et indiquent :

- la mise sous tension
- le niveau de charge de la batterie
...vous pouvez alors rouler !



Description de mise à l'arrêt :



*Tourner la clé sur la position arrêt
pour mettre hors tension le VAE*

Remarque : Une fois que la clé est sur la position arrêt les LEDs de la manette s'éteignent et vous pouvez utiliser le VAE comme un vélo traditionnel.

AUTONOMIE :

La capacité de l'assistance est bien entendue influencée par :

- les conditions du parcours (terrain plus ou moins accidenté, vent contraire, arrêts et démarrages fréquents, parcours en ville avec freinages fréquents, etc....)
- les conditions climatiques (le froid réduit la capacité des batteries).
- l'utilisation intensive de la manette tournante 0-8km/h (voir chapitre 6) influe également de manière importante. Plus elle sera sollicitée, plus l'autonomie sera réduite.

CHARGE DE LA BATTERIE :

Contrôle de la charge :

En appuyant sur le bouton du haut de la batterie, le nombre de voyants correspondant au niveau de charge de celle-ci s'allumera :



-5^{ème} Voyant allumé : charge maximum

-1^{er} Voyant rouge allumé : charge faible et à recharger

Rechargez systématiquement la batterie avant la première utilisation du vélo.

Remarque : Vous pouvez sans problème recharger la batterie même si elle n'est pas complètement déchargée.

Comment recharger la batterie (2 moyens possibles):

a) Soit la batterie sur le vélo :



Brancher le connecteur du chargeur à la batterie.

Vérifier la compatibilité:

Utiliser le chargeur **version 2** pour recharger la batterie **version 2**.



b) Soit la batterie enlevée du vélo :

Enlever la batterie du vélo (voir chapitre 7)

Attention : Recharger la batterie couchée.

Brancher la prise du chargeur à une prise 230Vac - 16A (P+N+T)



Connecter le chargeur et la batterie.

Brancher le connecteur du chargeur à la batterie

Brancher la prise du chargeur à 1 prise de courant 230Vac - 16A (P+N+T).



Connecter le chargeur et la source de tension.

Pour la recharge des batteries, il est important d'utiliser une prise murale 230Vac - 16A avec la terre (P+N+T).

Voyant du chargeur



Voyant rouge : batterie en charge

Voyant vert :

- batterie rechargée
- batterie n'est pas connectée avec le chargeur
- batterie et chargeur ne sont pas compatibles

Voyant clignotant rouge/

vert :

Défaut de charge, contacter le SAV.



Lorsque la batterie est chargée, débranchez d'abord la prise du chargeur (branchée à la prise murale) et ensuite débranchez le connecteur du chargeur.

Pour une recharge efficace, veuillez charger votre batterie dans un local abrité et à température ambiante (environ entre 10°C et 30°C).

MANETTE TOURNANTE ASSURANT LA FONCTION 0-6 KM/H

Votre vélo est équipé d'un système d'accélération sans pédalage jusqu'à une vitesse avoisinant les 6 km/h.

En d'autres termes, en tournant la manette vers le bas (voir figure ci-dessous) vous n'avez pas la nécessité de pédaler pour atteindre les 6 km/h. Au-delà, vous devrez pédaler pour bénéficier de l'assistance au pédalage. Attention : plus elle est sollicitée plus l'autonomie est réduite

Cette fonction vous permettra d'utiliser votre vélo en mode « chariot » avec assistance.



MODE OPERATOIRE POUR RETIRER LA BATTERIE

a) Basculer la selle vers l'avant en actionnant la tirette.



b) Tourner la clé sur la position arrêt

La connexion électrique est interrompue.



MODE OPERATOIRE POUR RETIRER LA BATTERIE (suite)



c) Déverrouiller la batterie

Appuyer sur la clé en tournant afin de passer à la position « Déverrouiller » :

d) Retirer la batterie

Retirer la batterie de son logement comme montre la photo.



MODE OPERATOIRE POUR REPOSITIONNER LA BATTERIE

a) Positionner le rail et la batterie



c) Verrouiller la batterie

Tourner la clé sur la position arrêt.



b) Faire glisser la batterie


Glisser la batterie vers le bas pour la mettre dans son logement prévu.



Important

Lorsque votre batterie est hors d'usage, ne la jetez pas à la poubelle mais déposez-la chez votre revendeur. Celle-ci sera recyclée par un éco organisme.


RECOMMANDATIONS GENERALES POUR LA BONNE UTILISATION DE VOTRE VELO ELECTRIQUE

Dès que vous n'utilisez pas votre vélo, tournez la clé de la batterie sur la position  pour mettre le vélo hors tension. Ensuite, vous pouvez retirer la clé avant de vous éloigner pour éviter des vols.

Ne laissez pas votre vélo à assistance électrique à l'extérieur pendant une longue période. Comme tout vélo, il résiste à la pluie et à l'humidité pendant les trajets, mais une longue exposition à l'extérieur, et particulièrement dans un lieu non couvert, risque de causer des dommages aux composants électroniques et électriques.


Lors d'un arrêt prolongé, prévoyez de recharger la batterie 1 fois tous les 2 mois pendant 2 heures. (Ne jamais stocker une batterie à moins de 25%, 1LED vert allumée).

Les précautions générales concernant les appareils électriques sont applicables au chargeur et à la batterie de votre vélo à assistance électrique :



Danger

Batterie :

- Utiliser la batterie uniquement pour le vélo en question uniquement la batterie d'origine
- Utiliser le chargeur spécifique pour charger la batterie.
- Ne pas exposer la batterie à la chaleur.
- Ne pas démonter ou modifier la batterie.
- Ne pas connecter les connexions (+) et (-) de la batterie avec un objet métallique.



Avertissement

- Ne pas exposer la batterie à des liquides.
- Ne pas utiliser une batterie abîmée.
- Ne pas continuer à charger la batterie si la charge n'est pas complète au bout du temps de charge théorique.
- Ne pas utiliser la batterie si elle émet une odeur inhabituelle, chauffe de manière inhabituelle ou si quelque chose paraît anormal.
- Ne pas laisser la batterie à la portée des enfants.



Danger

Chargeur :

- Ne pas court-circuiter les broches du chargeur en utilisant un objet métallique.
- Ne pas démonter ou modifier le chargeur.
- Ne pas exposer le chargeur à des liquides.
- Ne pas brancher le chargeur à la prise 230Vac si elle n'est pas connectée avec la batterie.


Avertissement

- Ne pas utiliser le chargeur avec un fil d'alimentation ou des fiches abîmés.
- Ne pas toucher le chargeur avec les mains mouillées.
- Ne pas laisser le chargeur à la portée des enfants.
- S'assurer de connecter correctement la prise du chargeur au secteur pour la charge.
- Ne pas utiliser un chargeur poussiéreux.
- Ne pas appliquer une tension au chargeur hors des plages mentionnées.


Prudence

- Ne pas toucher le chargeur trop longtemps pendant la charge (risque de brûlure superficielle).
- Ne pas positionner le chargeur de manière instable.
- Ne pas couvrir le chargeur ou y suspendre des éléments.

Réglage de la position.

Hauteur d'assise souhaitée

Par hauteur d'assise, il faut entendre la distance entre la partie d'assise de la selle et la pédale en position basse. La hauteur d'assise est bien réglée lorsque le genou est légèrement plié alors que votre pied repose sur la pédale (en position basse)

Réglage de la selle

Vous pouvez régler la hauteur de la selle en desserrant Le serrage rapide de la tige de selle.

Vous avez aussi la possibilité de faire basculer la selle et la régler tant vers l'avant que vers l'arrière.

Pour ce faire, desserrez à l'aide d'une clé plate les 2 écrous sur le chariot de selle. Dès que vous avez obtenu la bonne position, n'oubliez pas de bien resserrer ces écrous.

Éclairage

Allumage et extinction de l'éclairage

Le vélo est équipé de feux avant et arrière à LED qui fonctionnent avec des piles (fournies).

Pour les allumer, il vous suffit d'effectuer une pression sur les interrupteurs présents sur les éclairages. La manipulation est la même pour l'extinction.

Pression des pneus

La pression des pneus a une influence sur l'autonomie et sur le confort de votre vélo. Il est conseillé de toujours bien gonfler vos pneus. Il est conseillé de vérifier régulièrement votre pression de pneus.

Pression recommandée : 4.0 Bars à l'avant et à l'arrière.

Vitesses

Changement de vitesses

Le Vélo E cargo Recy'Clo est équipé d'une transmission 6 vitesses Shimano Tourney. Vous pouvez commander les vitesses en tournant l'intérieur de la poignée de gauche pendant que vous roulez. Il est important de toujours changer les vitesses en pédalant afin de ne pas endommager votre transmission et de ne pas provoquer des sauts de chaines qui peuvent entraîner une chute. Si vous constatez un souci dans le passage des vitesses n'hésitez pas à vous rapprocher de votre magasin pour qu'il puisse effectuer les réglages nécessaires

Entretien

Révisions

Nous vous recommandons de faire régulièrement contrôler votre vélo chez votre concessionnaire. Il est judicieux de faire un premier entretien dans les 3 premiers mois et le deuxième après 1 an et ainsi de suite. Sachez qu'un contrôle régulier peut éviter des dommages inutiles à long terme et donc aussi beaucoup de frais inutiles.

Bien entendu, vous devez aussi contribuer à maintenir votre vélo le plus longtemps possible en excellente condition. Vous trouverez quelques astuces dans les paragraphes suivants.

Entretien général

- 1 Contrôler la pression et le profil des pneus
- 2 Contrôler l'usure des freins, effectuer de temps en temps un réglage précis
- 3 Nettoyer le capteur de pédale avec une éponge et de l'eau tiède en cas d'encrassement important
- 4 Graisser la chaîne
- 5 Si vous constatez un problème de rayons sur l'une de vos roues, faites-la immédiatement réparer chez votre revendeur

Nettoyage

Vous pouvez nettoyer votre vélo en enlevant la saleté avec une brosse et en le lavant ensuite à l'eau chaude. Votre vélo sera alors à nouveau propre. Un nettoyage du vélo régulier améliore la durée de vie. Veillez à ne pas utiliser trop d'eau aux environs de la batterie. Veillez également à ce que de la saleté ne s'insère pas entre la rondelle aimantée et le capteur (près de l'axe de pédalier sur le côté droit du vélo).

N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression !

Après le nettoyage sécher votre vélo à l'aide d'un chiffon doux.

Lubrification

En plus d'un nettoyage régulier, il est judicieux de procéder par la même occasion à une lubrification de la transmission afin d'éviter tout risque de corrosion et plus de confort dans le passage des vitesses. Nous recommandons de lubrifier la chaîne avec de l'huile de vaseline.

Révisions

1ère Révision après 3 mois

- Contrôler les roues et les pneus. (Voile des roues, tension des rayons, pression des pneus, état des pneus.)
- Vérification de tous les serrages du vélo.
- Freins: Contrôler l'usure patins de freins – Régler la tension du câble – Contrôler l'efficacité du freinage.
- Contrôler le jeu dans la direction – Vérifier la fixation du cintre
- Lubrification : Nettoyer et lubrifier la chaîne avec un lubrifiant adapté
- Système électrique : Charger la batterie pendant 5 h – nettoyer le capteur de pédale avec une éponge et de l'eau tiède – Vérifier si la partie électrique fonctionne correctement.
- Dérailleur – Contrôler si toutes les vitesses passent bien en souplesse, régler si nécessaire.

Ensuite une révision complète tous les ans.

Contrôle réguliers

Veillez à contrôler les éléments suivants :

- La batterie est-elle chargée ?
- Les freins fonctionnent-ils correctement ? Les patins de freins, les boulons et les écrous sont-ils bien serrés ? Les câbles ne sont-ils pas endommagés ? Les surfaces de freinage sont-elles propres et dégraissées ? N'y a-t-il pas de patins de freins usés ?
- Mon vélo est-il bien réglé ? La selle et le guidon ne sont-ils pas au-delà de la position maximale autorisée ? Mon guidon est-il bien aligné à la roue avant ?
- La tension dans les rayons est-elle encore suffisante ? N'y a-t-il pas de voile dans la roue ? N'y a-t-il pas de rayons cassés ? N'y a-t-il pas de jeu dans mes roues ?
- Mes pneus sont-ils bien gonflés ? Ne sont-ils pas usés ?
- La potence est-elle bien serrée ? Ma selle est-elle bien serrée ?
- Mes feux fonctionnent-ils ? Suis-je bien visible la nuit ? Les surfaces des réflecteurs sont-elles bien propres ? Les bandes réfléchissantes sur mes pneus sont-elles en place et si oui, sont-elles propres ?
- L'assistance au pédalage fonctionne-t-elle correctement ?
- Les vitesses fonctionnent-elles comme elles le doivent ?
- Mon vélo n'a-t-il pas besoin d'un nettoyage ?
- Ai-je récemment soumis mon vélo à une révision ?

Avertissements

- Lisez d'abord ce mode d'emploi attentivement et suivez les instructions qui y sont décrites.
- Si vous voulez charger la batterie, n'utilisez que le chargeur de batterie fourni.
- N'utilisez la batterie que pour votre vélo.
- Ne lavez pas le vélo avec un jet à haute pression. Un jet d'eau trop puissant peut endommager l'électronique du vélo. La garantie est alors annulée.
- En cas d'usage inapproprié, vous pouvez vous mettre personnellement ou d'autres en danger. En outre, la garantie est annulée en cas d'usage inapproprié.
- N'utilisez pas une autre batterie que celle fournie par Recy'clo
- N'insérez pas d'objets dans le chargeur et n'exposez ni le chargeur, ni la batterie et l'électronique à l'eau ou à d'autres liquides.

CONTACTS NOUVELLE ATTITUDE :

- Jean Marc PIERRET, Directeur du Développement Activité Cycle
Tél. : 06.78.37.35.67 - Mail : jeanmarc.pierret@nouvelle-attitude.fr
- Serge DA SILVA, Directeur du Développement Commercial
Tél. : 06.84.32.15.75 - Mail : serge.DASILVA@nouvelle-attitude.fr
- Vanessa PICHARD, Responsable ADV
Tél. : 01.39.56.91.69 – Mail : commercial@nouvelle-attitude.fr